

**10/07/2025**

## Une ambition forte mais des moyens limités

Le ministre chargé des Transports a présenté, le 9 juillet 2025, les conclusions de la conférence de financement Ambition France Transports. Le GART et son président Louis Nègre, se félicitent de la tenue de cette démarche bienvenue que nous avons activement défendue. Elle marque une reconnaissance des enjeux liés aux mobilités du quotidien.

*« Un signal fort a été envoyé avec le fléchage intégral des recettes issues des concessions autoroutières vers les investissements de transport. Je me réjouis de cette mesure défendue par les élus du GART dans le cadre de nos 10 propositions pour renforcer le modèle économique des autorités organisatrices de la mobilité (AOM). »* a exprimé le président du GART à l'issue de cette annonce.

Le GART approuve également les conclusions des travaux d'Ambition France Transports qui abondent en faveur d'un besoin identifié de 1,5 milliard d'euros pour la régénération et la modernisation du réseau ferroviaire structurant. Cependant, nous regrettons l'absence de propositions budgétaires concrètes pour tenir compte des besoins de régénération en faveur des lignes de desserte fine du territoire.

Dans son allocution, Philippe Tabarot a partagé plusieurs constats relatifs à l'accroissement des besoins de mobilités (+30% d'ici 2050) et à la nécessité de décarboner les transports. Malheureusement, nous n'avons pas vu apparaître de réponses concrètes, à ce jour, concernant l'indispensable financement des autorités organisatrices pour accompagner cette dynamique inéluctable. Qu'elles soient locales ou régionales, les AOM font, de l'avis général, face à des défis majeurs : développement de l'offre de mobilité, verdissement du matériel roulant, mise en accessibilité des réseaux de transport, résorption de la fracture territoriale... Les élus du GART regrettent que les autorités organisatrices de la mobilité n'aient pas eu les réponses qu'elles sont en droit d'attendre au vu des besoins non satisfaits à ce jour et des enjeux majeurs à venir.

Face à ce constat, notre association appelle le gouvernement Bayrou à inscrire, dès le projet de loi de finances pour 2026, deux mesures essentielles :

- Le déplafonnement du versement mobilité pour toutes les AOM locales.
- Une augmentation de la fraction du produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre du premier marché carbone ETS 1 au profit des AOM locales.

Ces deux priorités qu'attendent les autorités organisatrices s'inscrivent dans une perspective à court terme. Au-delà, nous réitérons notre demande d'engager, sans plus tarder, un élargissement du panier de ressources des AOM locales et régionales. Ces propositions sont cruciales si nous souhaitons garantir le développement de l'offre et ainsi répondre aux besoins croissants de nos concitoyens.

Par ailleurs, ces traductions budgétaires ne suffiront pas pour réussir collectivement la transition écologique des mobilités. Le coût de la transition énergétique ne peut reposer uniquement sur les AOM. À cet effet, le GART appelle à la mise en œuvre d'un appel à projets national dédié au matériel roulant, afin de soutenir les investissements massifs que requiert la décarbonation des flottes (train, métro, tramway, bus, car...).

La très belle ambition affichée dans le cadre de cette conférence de financement ne pourra être tenue qu'à la condition d'une mobilisation budgétaire à la hauteur de nos enjeux collectifs.

## L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'automobile. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

---

### Contacts presse

**Alexandre MAGNY**

Directeur général  
+33 (0)6 75 76 04 69  
alexandre.magny@gart.org

**Mouloud HOUACINE**

Directeur de la communication  
+33 (0)6 45 51 93 60  
mouloud.houacine@gart.org

---